

PROCÈS-VERBAL DU CONSEIL MUNICIPAL

Séance du 3 Juin 2024 à 20 heures 30

Le 3 du mois de juin à 20 heures 30, le Conseil Municipal de Vire Normandie s'est réuni en salle des Mariages à la mairie de Vire Normandie, sous la présidence de Madame Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie

Les convocations individuelles et l'ordre du jour ont été transmis par mail et par courrier aux conseillers municipaux le 28 Mai 2024.

La convocation et l'ordre du jour ont été affichés sur le site internet et au siège de la Mairie de Vire Normandie le 28 Mai 2024.



La séance est ouverte à 20 heures 30 par Madame Nicole DESMOTTES, Maire de Vire Normandie

NOMS DES CONSEILLERS	Présent	Excusé	Absent	A donné pouvoir à
DESMOTTES Nicole	<input checked="" type="checkbox"/>			
ALLEGRE Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			
BALLÉ Marie-Noëlle	<input checked="" type="checkbox"/>			
BAZIN Lucien	<input checked="" type="checkbox"/>			
BEDEL Sandra			<input checked="" type="checkbox"/>	
BINET Samuel	<input checked="" type="checkbox"/>			
BLANC Meiggie			<input checked="" type="checkbox"/>	
CHÉNEL Fernand	<input checked="" type="checkbox"/>			
COIGNARD Cindy		<input checked="" type="checkbox"/>		Françoise FOUBERT
CORDIER Marie-Ange	<input checked="" type="checkbox"/>			
COUASNON Serge	<input checked="" type="checkbox"/>			
COURTEILLE Jacques	<input checked="" type="checkbox"/>			
DROULLON Joël		<input checked="" type="checkbox"/>		Pierre-Henri GALLIER
DUBOURGUAIS Roselyne	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUMONT Eric	<input checked="" type="checkbox"/>			
DUVAUX Maryse	<input checked="" type="checkbox"/>			
FAUDET Olivier	<input checked="" type="checkbox"/>			
FOUBERT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
GALLIER Pierre-Henri	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOETHALS Corentin	<input checked="" type="checkbox"/>			
GOSSMANN Patrick	<input checked="" type="checkbox"/>			
LABROUSSE Sabrina		<input checked="" type="checkbox"/>		
LAURENT Françoise	<input checked="" type="checkbox"/>			
LE DRÉAU Nathalie	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEFEBVRE Yoann			<input checked="" type="checkbox"/>	
LEFOUR Tony		<input checked="" type="checkbox"/>		MALOISEL Gilles
LELARGE Michel	<input checked="" type="checkbox"/>			
LEMARCHAND Marie-Claire	<input checked="" type="checkbox"/>			
LETELLIER Nadine	<input checked="" type="checkbox"/>			
MADELAINE Catherine		<input checked="" type="checkbox"/>		
MAINCENT Lyliane	<input checked="" type="checkbox"/>			
MALLÉON Philippe		<input checked="" type="checkbox"/>		BALLÉ Marie-Noëlle
MALOISEL Gilles	<input checked="" type="checkbox"/>			

MARTIN Pascal	<input checked="" type="checkbox"/>			
MASSÉ Aurélie		<input checked="" type="checkbox"/>		PICOT Régis
MOREL Marie-Odile	<input checked="" type="checkbox"/>			
OLLIVIER Valérie	<input checked="" type="checkbox"/>			
PICOT Régis	<input checked="" type="checkbox"/>			
PIGAULT Jane	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Dimitri	<input checked="" type="checkbox"/>			
RENAULT Régine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBBES Martine	<input checked="" type="checkbox"/>			
ROBLIN Sylvie			<input checked="" type="checkbox"/>	
ROSSI Annie	<input checked="" type="checkbox"/>			
TOULUCH Jean-Claude	<input checked="" type="checkbox"/>			
VELANY Guy	<input checked="" type="checkbox"/>			
VIGIER Maud			<input checked="" type="checkbox"/>	

Madame la Maire a indiqué :

- Les membres ayant donné pouvoir
- Les membres s'étant excusés.

Le quorum étant atteint à l'ouverture et pour chacune des délibérations examinées.

Samuel BINET est désigné secrétaire de séance.

L'ordre du jour du Conseil Municipal est ensuite abordé.

Numéro	Titre du point	Rapporteur
Commune de Vire Normandie		
I. ADMINISTRATION GÉNÉRALE - REPRÉSENTATION - INTERCOMMUNALITÉ		
2024/06/03 1.	Commission Action Sociale et Solidarités – Modification de la délibération du 08 avril 2024	Madame la Maire
II. FINANCES – COMMANDE PUBLIQUE – AFFAIRES JURIDIQUES		
	Finances	Annie ROSSI
2024/06/03 2.	Tarifs TLPE 2025	
	Commande publique	Annie ROSSI
2024/06/03 3.	Modification du marché des assurances	
III. ENFANCE, ÉDUCATION, JEUNESSE, ENSEIGNEMENT SUPÉRIEUR, CULTURE		
	Cinéma	
2024/06/03 4.	Demande de subvention Région Normandie	Marie-Claire LEMARCHAND
	La Halle	
2024/06/03 5.	Mise à disposition de la Halle Michel Drucker à l'association La Loure les 13 et 14 juin 2024	

	Jeunesse	
2024/06/03 6.	Tarifs scolaires et périscolaire 2024-2025	Nadine LETELLIER/Valérie OLLIVIER
2024/06/03 7.	Gestion de la compétence éducation : Charte de fonctionnement des temps scolaires et périscolaires de VN	
IV. PERSONNEL, GESTION DES EMPLOIS ET DES COMPETENCES, FORMATION		
2024/06/03 8.	IFSE régie	Régis PICOT
2024/06/03 9.	Evolution de postes	
2024/06/03 10.	Créations de postes	
V. URBANISME, PATRIMOINE, HABITAT, COMMERCE		
	Habitat	
2024/06/03 11.	OPAH Classique et OPAH RU 2020-2025 - subventions aux particuliers	Nicole DESMOTTES
VI. MOBILITE, CIT'ERGIE, TRANSITION ECOLOGIQUE ET ENERGETIQUE		
2024/06/03 12.	Conseil en énergie partage – adhésion au service de conseil en énergie partagé (cep) de niveau 1	Gilles MALOISEL
2024/06/03 13.	Conseil en énergie partage - adhésion au service de conseil en énergie partagé (cep) de niveau 2	
Communes déléguées		
Commune déléguée de Vire		
2024/06/03 14.	Signature d'un manifeste d'engagement. lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.	Philippe MALLÉON
Commune déléguée de Coulonces		
2024/06/03 15.	Subvention exceptionnelle Comité des fêtes de Campagnolles	Gilles MALOISEL
2024/06/03 16.	Participation et convention défense incendie entre GAEC DELEURIE et la commune	
Commune déléguée de Maisoncelles la Jourdan		
2024/06/03 17.	Vente de la mairie et de ses annexes – Annule et remplace la délibération n°25 du 06 Février 2023	Guy VÉLANY

Liste des décisions prises depuis le Conseil Municipal du 8 avril 2024 :

MARS 2024		
48	28.03.2024	Signature d'une convention avec Monsieur SIRET, pour l'entreprise SAS Vaudry Distribution, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
AVRIL 2024		
49	03.04.2024	Mise à disposition d'une partie des locaux attenants au gymnase rue du Cotin, 14500 Vire Normandie
50	04.04.2024	Signature d'un contrat de travail à durée déterminée pour une prestation de musicien, technicien

51	04.04.2024	Signature d'une convention avec Mme MARTINEAU, pour le Lycée Curie de Vire, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
52	05.04.2024	Signature d'un contrat de prestation dans le cadre de l'animation en centre-ville lors de la Foire des Rogations le dimanche 12 mai 2024
53	05.04.2024	Signature d'un contrat de cession des droits de représentation dans le cadre de l'animation en centre-ville lors de la Foire des Rogations le dimanche 12 mai 2024
54	05.04.2024	Signature d'un contrat de cession des droits de représentation dans le cadre de l'animation en centre-ville lors de la Foire des Rogations le dimanche 12 mai 2024
55	12.04.2024	Signature d'une convention pour la mise en place d'un Dispositif Prévisionnel de Secours dans le cadre de Festi'Vire le 15 juin 2024.
56	12.04.2024	Signature d'une convention avec M. René FIX, pour l'association SNARK, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
57	12.04.2024	Signature d'une convention avec Madame Lucie BERELWITSCH, Directrice du CDN Le Préau, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
58	16.04.2024	Convention de mise à disposition précaire avec l'Organisme Oeuvre Notre Dame
59	16.04.2024	Signature d'une convention avec Madame Lucie BERELWITSCH, Directrice du CDN Le Préau, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
60	16.04.2024	Signature d'un contrat de cession du droit d'exploitation d'une prestation de spectacle vivant avec l'entreprise Tempo Animations pour l'organisation d'un concert à La Halle Michel Drucker
61	17.04.2024	Sollicitation de la DRAC pour le cofinancement des travaux de mise en sécurité et d'entretien du Donjon
62	18.04.2024	Signature d'une convention de partenariat avec La Mission Locale du Bocage Virois représentée par Mme Lefebvre Marie, directrice de La Mission Locale du Bocage Virois et le centre socioculturel municipal Charles Lemaître
63	18.04.2024	Marché n° VN24034- Prestation ménage pour la médiathèque de Vire Normandie
64	18.04.2024	VN24014 Travaux d'éclairage public 2024
65	23.04.2024	Marché n° VN23057- Réfection couverture de la Gare routière - Avenant N° 1
66	24.04.2024	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association AFV (période 5-6)
67	24.04.2024	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association Le Bocage Perché (période 3-4)
68	24.04.2024	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association Le Bocage Perché (période 5 - 6)
69	24.04.2024	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association Elan Gymnique Virois (période 3 - 4)
70	24.04.2024	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association Elan Gymnique Virois (période 5-6)
71	24.04.2024	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association MJC (période 3 - 4)
72	24.04.2024	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association MJC (période 5 - 6)
73	24.04.2024	Signature d'un contrat de prestation de service avec l'Association USMV (période 5-6)
74	30.04.2024	VN24015 - Mission de maîtrise d'œuvre pour le réaménagement et l'extension du parking du collège du MAUPAS

MAI 2024		
75	02.05.2024	Marché n°VN22023 - Extension de la solution de vidéo protection pour la ville de Vire Normandie - Avenant 4
76	06.05.2024	Festival Ma Parole - Signature d'une convention avec le Département du Calvados pour un spectacle le 25 mai 2024
77	06.05.2024	Signature d'un contrat avec BUREAU ALPES CONTROLES dans le cadre de Festi'Vire le 15 juin 2024
78	14.05.2024	Assurance « Annulation de Manifestation » pour Festi'Vire
79	14.05.2024	COULONCES - Vente d'herbe à faucher 2024
80	15.05.2024	Signature d'une convention avec M. Chaudouard, pour le Collège Émile MAUPAS, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker
81	16.05.2024	Marché n° VN24025 - Travaux de végétalisation de la cour d'école de la Tour Aux Raines
82	16.05.2024	Marché n° VN24041 - Contrat de maintenance logiciel Styx
83	21.05.2024	BAIL COMMERCIAL, sur la commune déléguée de TRUTTEMER LE GRAND, 14500 Vire Normandie.
84	21.05.2024	BAIL D'HABITATION, sur la commune déléguée de TRUTTEMER LE GRAND, 14500 Vire Normandie.
85	21.05.2021	Signature d'une convention avec Mme Florence Caillaud, pour le Collège Val de Vire, pour la mise à disposition de la Halle Michel Drucker

OUVERTURE DE L'ORDRE DU JOUR DE SÉANCE

1	Commission Action Sociale et Solidarités – Modification de la délibération du 08 avril 2024	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 38 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstentions : 2
---	--	--

Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération.

Madame Annie ROSSI devient membre de la commission action sociale et solidarités.

Monsieur Gilles ALLEGRE va prendre rendez-vous avec le service juridique. Il voudrait avoir une explication claire sur la possibilité de ne pas prendre part au vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité :

- Adopte à l'unanimité le vote au scrutin ordinaire à main levée.
- Après appel à candidature, de désigner le siège vacant à la commission « Action Sociale et Solidarités ».
- La présente délibération modifie la délibération n°4 du 08/04/2024 portant « Composition des commissions – Modification » ;

Commission « Action sociale et Solidarités »		
1. Catherine Madelaine	7. Martine Robbes	13. Lyliane Maincent
2. Philippe Malléon	8. Françoise Foubert	14. Annie ROSSI
3. Nadine Letellier	9. Marie-Ange Cordier	15. Régine Renault
4. Marie-Claire Lemarchand	10. Aurélie Massé	16. Maryse Duvaux
5. Cindy Coignard	11. Nathalie Le Dréau	17. Pascal Martin
6. Fernand Chenel	12. Marie-Noëlle Ballé	18. Gilles Allègre

Madame Annie ROSSI donne une information et des explications sur les ratios financiers de 2023, à partir des données fournies par la DGFIP.

Elle présente aussi les investissements réalisés entre 2020 et 2023, à partir d'un document distribué sur table, ainsi que la liste des marchés Vire Normandie.

En outre, Madame Annie ROSSI rappelle que la collectivité a adopté un règlement de la commande publique.

2	Tarifs TLPE 2025	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 38 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstentions : 2
---	------------------	--

Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération.

Monsieur Gilles Allègre demande qu'on applique le tarif maximal de référence à 18,60€/m² et non 17,70 €.

Madame Annie ROSSI explique que les élus n'ont pas voulu appliquer le maximum.

Monsieur Gilles ALLEGRE exprime son désaccord. Il fait le lien avec des décisions relatives aux rythmes scolaires ou aux navettes scolaires, qui étaient motivées notamment par des considérations financières. Pour lui, on ne peut pas faire des économies sur des sujets aussi importants que l'éducation, et dans le même temps minorer volontairement les recettes liées à la TLPE. Monsieur ALLEGRE propose d'appliquer le tarif référence maximum à 18, 60 €/m² et de renoncer aux deux exonérations.

Il rappelle que c'est bien l'assemblée délibérante qui décide, et que les commissions proposent, ce sur quoi tout le monde s'accorde.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à la majorité, décide :

- De maintenir l'exonération de plein droit des enseignes dont la superficie totale cumulée est inférieure ou égale à 7m² ;
- De maintenir l'exonération prévue par l'article L.454-66 du CIBS, et qui concernait les enseignes non scellées au sol, si la somme de leurs superficies est supérieure à 7 m² et inférieure ou égale à 12m² ;
- De maintenir la réfaction de 50 % prévue par l'article L.454-66 du CIBS, concernant Les enseignes dont la somme des superficies est supérieure à 12 m² et inférieure ou égale à 20m² ;
- De fixer le tarif de référence à 17.70 €/m² ;
- De fixer les tarifs à :

	Enseignes			Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports non numériques)		Dispositifs publicitaires et pré-enseignes (supports numériques)	
	superficie supérieure à 7m ² et inférieure ou égale à 12m ²	superficie supérieure à 12m ² et inférieure à 20m ²	superficie supérieure à 20m ² et inférieure à 50m ²	superficie supérieure à 50m ²	superficie inférieure ou égale à 50m ²	superficie supérieure à 50m ²	superficie inférieure ou égale à 50m ²
17.70 €/m ²	35.40 €/m ² (Réfaction de 50%) Soit 17.70€/m ²	35.40 €/m ²	70.80 €/m ²	17.70 €/m ²	35.40 €/m ²	53.10 €/m ²	106.20 €/m ²

- De donner tous pouvoirs au Maire pour prendre toutes les mesures nécessaires au recouvrement de cette taxe ;
- D'indexer automatiquement les tarifs de la taxe locale sur la publicité extérieure dans une proportion égale au taux de croissance de l'indice des prix à la consommation hors tabac de l'avant dernière année.
- De charger le Maire de notifier cette décision aux services préfectoraux.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

3	Modification du marché des assurances	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	---------------------------------------	---

Madame Annie ROSSI : Lecture de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De modifier la délibération n°23 du 08/04/2024 portant « *Marché Assurances* » en retenant l'allotissement suivant :

LOTS	INTITULE
1	Assurance des responsabilités et des risques annexes
2	Assurance des véhicules à moteur et des risques annexes
3	Assurance auto - collaborateurs
4	Assurance de la protection juridique de la collectivité
5	Assurance de la protection fonctionnelle des agents et des élus
6	Assurance tous risques expositions – musée

- De modifier la délibération n°23 du 08/04/2024 portant « Marché Assurances » en retenant les critères de jugement suivant :

				PONDERATION
1-Prix des prestations				40 %
2-Valeur techniques (Biens assurés, Evénements garantis, Montant des garanties, Méthode d'indemnisation, Franchise)				50 %
lot 1	lots 2 et 3	Lots 4 et 5	Lot 6	
- Structure du contrat	- Véhicules assurés	- Etendue des garanties	- Biens assurés	
- Etendue des garanties	- Garanties accordées	- Montant des garanties	- Evènements garantis	
- Franchise	- Garanties annexes	- Seuil d'intervention	- Montant des garanties	
	- Gestion du contrat		- Méthode d'indemnisation	
	- Franchise		- Franchise	
3-Performances en matière de protection de l'environnement				10 %

- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer les pièces du marché d'assurances ainsi que tout document y afférent.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

4	Demande de subvention Région Normandie	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	--	---

Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'autoriser Madame La Maire à solliciter une subvention de 10 000 € relative à la participation de la Région en vue de la poursuite des activités du cinéma Le Basselin.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

5	Mise à disposition de la Halle Michel Drucker à l'association La Loure les 13 et 14 juin 2024	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	---	---

Madame Marie-Claire LEMARCHAND : Lecture de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De donner son accord sur la mise à disposition de la Halle Michel Drucker les 13 et 14 juin 2024 à l'association La Loure et ce, à titre gratuit.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

6	Tarifs scolaires et périscolaire 2024-2025	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	--	---

Madame Nadine LETELLIER/Valérie OLLIVIER : Lecture de la délibération.

Monsieur Gilles ALLEGRE ne peut pas accepter la formule que la commune est « soucieuse de garantir un environnement propice à l'épanouissement des enfants » alors que lors du conseil municipal d'avril 2024, la décision a été adoptée de repasser à 4 jours d'école par semaine. Monsieur Gilles ALLEGRE affirme « je me dissocie de cette formulation ».

Plusieurs élus disent comprendre cette réaction, mais Madame Valérie OLLIVIER note que malgré le retour aux 4 jours, la collectivité fera tout pour maintenir un projet éducatif territorial de qualité, favorisant l'épanouissement des enfants.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'appliquer une hausse de 4.5% des tarifs sur les tarifs des services périscolaires
- De mettre en place un tarif à la journée pour les centres de loisirs Vire Normandie et hors Vire Normandie
- De mettre en place un tarif exceptionnel sur les centres de loisirs à la journée lorsque la réservation n'est pas réalisée dans les délais (la veille avant 10h) à hauteur de 19.20€ pour les usagers de Vire Normandie et 27.98€ pour les usagers hors Vire Normandie
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

7	Gestion de la compétence éducation : Charte de fonctionnement des temps scolaires et périscolaires de VN	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	--	---

Madame Nadine LETELLIER/Valérie OLLIVIER : Lecture de la délibération.

Monsieur Pascal MARTIN : comme le disait Monsieur Gilles ALLEGRE, j'avais dit qu'il fallait faire attention. Pour mettre un contenu à l'intérieur de ces plages horaires. Il faut des temps qui ne soient pas seulement des temps de garderies.

Madame Nadine LETELLIER : nous y travaillons avec la Direction de l'éducation. Nous construisons les propositions pour la pause méridienne, les garderies, nous formons les animateurs.

Madame Françoise LAURENT : le temps passe, et on se demande quand les équipes et les conseils d'écoles vont être informés.

Madame Nadine LETELLIER: il faut refaire tous les plannings (plus d'une centaine d'emplois du temps) et on travaille aux contenus. Mais le vote a eu lieu le 8 avril, il était indécis, la preuve en est le résultat du scrutin (24 voix contre 22 voix). Il faut consulter les agents, ça prend du temps. On y travaille fortement.

Madame le Maire note qu'il y a aussi la valorisation des soirs d'études. Elle propose une commission générale pour des échanges fructueux, à la fin du mois de Juin.

Monsieur Pascal MARTIN : c'est une excellente idée.

Madame Nadine LETELLIER indique que comme la délibération porte sur la gestion de la compétence, il ne faut pas retarder ce vote.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- D'adopter la charte telle qu'annexée à la présente délibération, à compter de la rentrée scolaire 2024.
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la charte et prendre toutes mesures nécessaires en vue de l'exécution de la présente délibération.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

8	IFSE régie	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	------------	---

Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération.

Le Conseil Municipal après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- De décider de l'instauration d'une part supplémentaire « IFSE régie » dans le cadre du RIFSEEP ;
- D'accorder une indemnité de responsabilité aux régisseurs titulaires, et d'autre part de fixer le taux de ces indemnités à 100 %, l'indemnité étant versée au mandataire suppléant au prorata du temps passé à exercer cette fonction ;
- De décider la validation des critères et montants tels que définis ci-dessus ; Dire que les crédits correspondants sont inscrits au budget.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

9	Evolution de postes	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
---	---------------------	---

Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide de modifier les emplois suivants :

- Un agent de la DRH est parti en retraite fin du mois de mai. Cet agent occupait des fonctions d'assistant ressources humaines et était titulaire du grade d'adjoint administratif principal de 1^{ère} classe. Il vous est proposé d'ouvrir ce poste aux grades grade d'adjoint administratif et grade d'adjoint administratif principal de 2^{ème} classe et sur les grades de rédacteur, rédacteur principal de 2^{ème} et 1^{ère} classe.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	40	5
Vote Pour	40	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

- L'assistant de la direction vie locale et sports est sur un grade d'adjoint administratif. Il vous est proposé d'ouvrir son emploi aux grades d'adjoint administratif principal de 2^{ème} et 1^{ère} classe et à des recrutements sur des contrats de trois ans permettant à l'issue une CDIisation.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	40	5
Vote Pour	40	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

- Le responsable d'équipe moyens généraux est parti en retraite fin mars 2024. Il était titulaire du grade d'agent de maîtrise principal.
 - Pour permettre son remplacement, il vous a proposé d'ouvrir cet emploi aux grades aux adjoint technique, adjoint technique principal de 2^{ème} et 1^{ère} classe et à celui d'agent de maîtrise.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	40	5
Vote Pour	40	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

- La direction de l'éducation se réorganise suite au départ d'un agent. Il vous est proposé de faire évoluer le poste de responsable enseignement et celui de responsable jeunesse vers responsable du service enfance-jeunesse qui dépendrait du directeur de l'éducation ouvert sur les grades des de rédacteur ou animateur à attaché et responsable du secteur administratif ouvert sur le grade de rédacteur qui dépendrait du responsable du service enfance-jeunesse.

VOTE : Unanimité		Dont pouvoirs
Votants	40	5
Vote Pour	40	5
Vote Contre	0	0
Abstention	0	0

- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

10	Créations de postes	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	---------------------	---

Monsieur Régis PICOT : Lecture de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide :

- de créer les emplois pré cités ci-dessus
- d'adopter ces modifications au sein du tableau des emplois et des effectifs.
- Dire que les crédits nécessaires à la rémunération et aux charges des agents nommés dans ces emplois sont inscrits au budget
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

11	OPAH Classique et OPAH RU 2020-2025 - subventions aux particuliers	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Madame Nicole DESMOTTES : Lecture de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide:

- D'autoriser le versement des primes visées dans le tableau ci-dessus, au vu des factures acquittées et visées par l'animateur de l'OPAH,
- De préciser que la dépense d'un montant total de 3500 € sera imputée au compte 2042 du budget de la commune de Vire Normandie,
- De donner tous pouvoirs à Madame le Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

12	Conseil en énergie partage – adhésion au service de conseil en énergie partagé (cep) de niveau 1	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monsieur Gilles MALOISEL : Lecture de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide:

- De donner son accord pour bénéficier de ce service,
- De confier au SDEC ENERGIE le soin de réaliser pour son compte cette mission,
- D'accepter de participer pour le montant de la cotisation définie ci-dessus,
- De s'engager à voter les crédits nécessaires et à verser annuellement cette contribution au SDEC ENERGIE après l'envoi du titre de recette par le SDEC ENERGIE,
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la convention.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

13	Conseil en énergie partage – adhésion au service de conseil en énergie partagé (cep) de niveau 2	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monsieur Gilles MALOISEL : Lecture de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide:

- De donner son accord pour bénéficier de ce service,
- De confier au SDEC ENERGIE le soin de réaliser pour son compte cette mission,
- D'accepter de participer pour le montant de la cotisation définie ci-dessus,
- De s'engager à voter les crédits nécessaires et à verser cette contribution au SDEC ENERGIE après l'envoi du titre de recette par le SDEC ENERGIE,
- D'autoriser Madame la Maire ou son représentant à signer la convention.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

14	Signature d'un manifeste d'engagement. lutte contre les violences sexistes et sexuelles dans le sport.	Point retiré
----	--	--------------

Madame Marie-Noëlle BALLÉ : Lecture de la délibération.

Monsieur Gilles ALLEGRE : dans l'annexe, il y a une page 2, qui n'est pas renseignée.

Qu'est-ce qui va être rempli ? Monsieur Gilles ALLEGRE s'interroge sur les actions complémentaires.

Cela passera en Commission Générale pour plus d'explications, sur proposition du Maire.

15	Subvention exceptionnelle Comité des fêtes de Campagnolles	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monsieur Gilles MALOISEL : Lecture de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide:

- D'accorder une subvention exceptionnelle au comité des fêtes de Campagnolles.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

16	Participation et convention défense incendie entre GAEC DELEURIE et la commune	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 40 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 0
----	--	---

Monsieur Gilles MALOISEL : Lecture de la délibération.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide:

- De valider la proposition de Monsieur le Maire délégué de Coulonces,
- D'acter que la commune de Vire Normandie participera financièrement à la création des 2 poches.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

17	Vente de la mairie et de ses annexes – Annule et remplace la délibération n°25 du 06 Février 2023	Votants : 40 dont 05 pouvoirs Vote pour : 39 dont 05 pouvoirs Vote contre : 0 Abstention : 1
----	---	---

Monsieur Guy VÉLANY : Lecture de la délibération.

Monsieur Gille ALLEGRE se questionne sur un prix de vente inférieur à l'estimation des domaines.

Monsieur Serge COUASNON demande le coût des travaux de réaménagement de la future mairie. Monsieur Guy VÉLANY répond que le coût de l'opération est proche du montant de la recette de la vente.

Le Conseil Municipal, après en avoir délibéré à l'unanimité, décide:

- De proposer le bien à la vente au prix de 130 000 €.
- De donner tous pouvoirs à Madame la Maire pour mettre en œuvre la présente délibération.

Questions diverses

Monsieur Pascal MARTIN intervient sur les transports scolaires, point traité au sein du conseil intercommunal la semaine dernière, dans la mesure où c'est l'Intercom de la Vire au Noireau qui a la compétence. Concernant les navettes, il était convenu que ce transport reste gratuit. On peut craindre que ce transport ne soit plus utilisé dès lors qu'il deviendra payant.

Monsieur Guy VÉLANY explique qu'il a des difficultés à présenter deux tarifs différents à l'intercommunalité.

Monsieur Régis PICOT précise que s'il avait été présent il aurait voté contre cette délibération. En effet il y avait eu un engagement de maintenir ces navettes gratuites jusqu'à la fin du mandat. « Est-ce qu'on va arrêter de taper sur le Val de Vire. On avait pris des engagements jusqu'à la fin du mandat. Sur Vire déléguée, j'aimerais bien qu'on s'y tienne. Le transfert de compétence, il a bon dos. Je partage l'analyse de Monsieur Pascal MARTIN. »

Madame Annie ROSSI expose la loi LOM qui a proposé aux intercommunalités de prendre la compétence transports. Il y a des territoires qui ont mis en place des tarifications sociales.

Les échanges des élus s'orientent ensuite vers un travail mené au sein du CCAS pour intégrer dans le règlement ce type d'aides.

Monsieur Serge COUASNON interroge M BAZIN sur l'instruction par la commune d'un CU.

Madame Roselyne DUBOURGUAIS demande pourquoi la flamme olympique ne passe pas à Vire. Beaucoup d'habitants en parlent et s'interrogent.

Monsieur Lucien BAZIN répond que c'est le Département qui a fait le choix des villes.

Monsieur Régis PICOT précise qu'une demande en ce sens a bien été déposée mais qu'elle n'a pas été retenue.

Monsieur Serge COUASNON demande si le nettoyage de la voirie des Vaux de Vire, de l'écluse, du sentier de la Bouille peut être renforcé durant l'été pour l'image de la collectivité.

La séance est levée à 22 heures 30.

Le secrétaire de séance



Samuel BINET
Signé le 10/07/2024
Signé et certifié par yousign

La Maire de Vire Normandie,



Nicole DESMOTTES

